



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 1^{er} mars 1963

Les quatre-vingts Etats énumérés ci-après sont Membres de l'Agence. Les dates auxquelles ils ont déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation du Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/42 [1].

Afghanistan	Italie
Afrique du Sud	Japon
Albanie	Liban
Allemagne (République fédérale d')	Libéria
Arabie Saoudite	Luxembourg
Argentine	Mali
Australie	Maroc
Autriche	Mexique
Belgique	Monaco
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Nicaragua
Birmanie	Norvège
Brésil	Nouvelle-Zélande
Bulgarie	Pakistan
Cambodge	Paraguay
Canada	Pays-Bas
Ceylan	Pérou
Chili	Philippines
Chine	Pologne
Colombie	Portugal
Congo (Léopoldville)	République Arabe Unie
Corée (République de)	République Dominicaine
Cuba	Roumanie
Danemark	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Equateur	Saint-Siège
Espagne	Salvador
Etats-Unis d'Amérique	Sénégal
Ethiopie	Soudan
Finlande	Suède
France	Suisse
Ghana	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Grèce	Thaïlande
Guatemala	Tunisie
Haïti	Turquie
Honduras	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Hongrie	Union des Républiques socialistes soviétiques)
Inde	Uruguay
Indonésie	Venezuela
Irak	Viet-nam
Iran	Yougoslavie
Islande	
Israël	

[1] En préparation.